

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 19 février 2018

Date d'affichage : 22/02/2018  
Date de convocation : 12/02/2018  
Membres en exercice : 15  
Votants : 12

L'an deux mil dix-huit, le dix-neuf février le Conseil Municipal de la Commune de Vaux et Chantegrue s'est réuni au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de M. Xavier VIONNET, Maire, pour la session ordinaire du mois.

Conseillers présents : Annie VALLET, Pascal LANQUETIN, Pierre NICOD, Bernard BESCHET, Ariane DROZ-BARTHOLET, Jérôme BARTHELET, François FATON, Cédric BESCHET, Laurent LAMBERT Adeline BEJEANNIN.

Conseillers absents excusés : Alexandra LOYE - Emmanuel COURVOISIER - Emmanuel GETE  
Jacques TISSOT donne pouvoir à Pascal LANQUETIN

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le conseil. Me Ariane DROZ-BARTHOLET ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées. M. le maire a déclaré la séance ouverte.

Ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu de la séance du 22 janvier 2018
2. Projet micro crèche : Choix du maître d'œuvre et lancement de la consultation des entreprises
3. Compte rendu de la commission « bâtiment » du 1er février 2018
4. Fuite d'eau : Demande de dégrèvement sur consommation
5. Parcelle rue des Leuses : Mise à la vente.
6. Demande d'acquisition d'un caveau au cimetière communal
7. Installation Wifi école : Offre de prix
8. Emplois d'été 2018
9. Questions diverses.

Le nouveau garde ONF, Xavier SALEK, est venu se présenter au conseil. Depuis 1992 à l'ONF, il a débuté sa carrière en qualité d'agent patrimonial. Titulaire du concours ONF, il prendra son poste dans les Vosges la même année et y restera avant de demander sa mutation pour l'unité territoriale de Levier et plus précisément pour Vaux et Chantegrue depuis le 1<sup>er</sup> février 2018.

1 - Approbation du compte rendu de la séance du 22 janvier 2018.

Le compte rendu de la séance du 22 janvier 2018 est approuvé à l'unanimité des présents.

2 - MICRO-CRECHE : Choix du maître d'œuvre.

Le Maire fait part au Conseil du rapport d'analyses des offres pour la consultation de « Mission de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de locaux en une micro crèche de 11 enfants ainsi que la rénovation d'un appartement situé dans le même bâtiment », dont la date de clôture de réception des offres était fixée au 5 février 2018 à 12 heures.

Une seule offre : EURL ATELIER D'ARCHITECTURE Sandrine TISSOT - 39300 CHAMPAGNOLE au tarif de 10 % du montant HT du montant des travaux, pour un seuil maximum de 360 000 €. Soit 36 000 € HT.

Le Conseil, après en avoir débattu, décide, à l'unanimité, de retenir cette proposition et autorise le maire à lancer la consultation des entreprises et à signer tous les documents nécessaires à la conclusion de ce marché.

3 - Compte rendu de la commission « bâtiments ».

Le maire fait part au conseil de la proposition de cession à la commune, par la SARL ROTA, de son bâtiment et du terrain attenants sis rue du Plane à Vaux et Chantegrue.

Le conseil décide de se donner le temps de la réflexion. Cette question sera abordée lors d'une prochaine séance.

Parallèlement le conseil décide, après en avoir débattu, par 11 voix « pour » et 1 voix « contre », de proposer à la vente le bâtiment « usine communale » sis rue de l'église. Il donne pouvoir au maire pour effectuer les démarches.

#### **4 - Fuite d'eau : Demandes de dégrèvement.**

Le maire, donne lecture au Conseil des courriers de demande de remise d'une partie du montant de la facture d'eau, suite à une fuite :

##### **M et Mme Frédéric DOLEAC, rue du Préjean :**

Le conseil, vu le relevé de compteur effectué en date du 16 juin 2017 présentant une consommation de 3 116 m<sup>3</sup> pour la période 2016 - 2017, vu le courrier adressé en mairie en date du 27 janvier 2018 par M et Mme DOLEAC, vu la délibération du conseil municipal en date du 28 juin 2004, décide :

- De plafonner la facturation à 2 000 m<sup>3</sup> pour la consommation d'eau 2016 - 2017,
- De facturer l'assainissement sur la base de la moyenne de la consommation des 3 dernières années soit 164 m<sup>3</sup> »,
- D'émettre un titre annulatif pour la facture 2017-002-000319 du 06 novembre 2017, pour un montant de 2337.55 €.

##### **M et Mme Roland LAMBERT, rue de la Rièpe**

Le conseil, vu le relevé de compteur, vu le courrier adressé en mairie par M et Mme LAMBERT, vu la délibération du conseil municipal en date du 28 juin 2004, décide :

- De facturer l'assainissement sur la base de la moyenne de la consommation des 3 dernières années soit 75 m<sup>3</sup> »,
- D'émettre un titre annulatif pour la facture 2013-002-000350 du 29 septembre 2013, pour un montant de 191.69 €.

#### **5 - Parcelle rue des Leuses : Mise en vente.**

Le maire fait part au conseil du courrier de désistement de M et Mme SORNON, pour l'acquisition de la parcelle rue des Leuses.

Le conseil décide de remettre cette parcelle à la vente.

#### **6 - Demande d'acquisition d'un caveau au cimetière communal.**

Le conseil accepte de céder un caveau à M et Mme Louis-Jean LANQUETIN au cimetière au tarif de 2 571 € TTC.

#### **7 - Installation WIFI école : Offre de prix**

Pascal LANQUETIN fait part au conseil de la proposition de la société Infos Réseaux Services qui s'élève à 2 039.54 HT soit 2 447.45 € TTC, pour l'équipement des salles de classe de l'école de Vaux et Chantegrue en WIFI.

Le conseil, à l'unanimité des présents valide cette proposition et donne pouvoir au maire pour effectuer toutes les démarches.

#### **8 - Emplois d'été 2018.**

Le conseil décide, à l'unanimité des présents, de reconduire l'embauche de jeunes pour l'été 2018. Une annonce sera publiée prochainement avec clôture des demandes au 20 avril 2018.

#### **9 - Questions diverses**

##### **a) FCTVA.**

La somme de 134 456.40 € sera versée prochainement sur le compte de la commune et répartie comme suit :

budget eau et assainissement 44 898.68 € et budget communal 90 557.72 €, en règlement du fond de compensation sur la valeur ajoutée des années 2013 - 2014 - 2015.

Points abordés :

1. Approbation du compte rendu de la séance du 22 janvier 2018
2. Projet micro crèche : Choix du maître d'œuvre et lancement de la consultation des entreprises
3. Compte rendu de la commission « bâtiment » du 1er février 2018
4. Fuite d'eau : Demande de dégrèvement sur consommation
5. Parcelle rue des Leuses : Mise à la vente.
6. Demande d'acquisition d'un caveau au cimetière communal
7. Installation Wifi école : Offre de prix
8. Emplois d'été 2018
9. Questions diverses.

Le Maire,

Xavier VIONNET

